

INTERPELLATION
du groupe UDC, par le député Jean-Luc Addor, concernant: quel lobbying pour le Valais? (12.06.2012) 6.025

Le coup de tonnerre, inattendu pour certains, de l'acceptation de l'initiative Weber a mis crûment en lumière les limites et même les insuffisances du lobbying valaisan sur la scène fédérale. Cette situation a été maintes fois relevée depuis qu'Alfred Rey a quitté, sans être remplacé, ses fonctions de délégué du canton auprès des autorités fédérales. Ce n'est pas que nos élus fédéraux soient inactifs, loin s'en faut. Mais leur travail, nécessaire, a besoin, pour regagner le terrain perdu depuis quelques années, d'un complément pour lequel plusieurs variantes sont concevables. On peut ainsi songer à recruter une personne capable de reprendre le flambeau laissé par Alfred Rey.

Mais à l'heure où une commission réfléchit à la réforme de nos institutions, on peut aussi penser, le cas échéant à la faveur d'une augmentation du nombre des Conseillers d'Etat, à attribuer à l'un des membres du Gouvernement (et pourquoi pas à un président dont le mandat devrait être entièrement revu), la tâche de cultiver les relations nécessaires au canton dans les sphères politiques, économiques et autres qui sont actives sur la scène fédérale.

Conclusion:

1. Quelle est la stratégie du Conseil d'Etat à ce sujet?
2. Quels sont, pour lui, les avantages et les inconvénients des diverses variantes évoquées (de manière non exhaustive) ci-dessus?
3. Quelles mesures compte-t-il prendre, et dans quel délai, pour que le Valais soit à nouveau écouté (et surtout entendu) sur la scène fédérale ou qu'il le soit mieux qu'aujourd'hui?

Sion, le 12 juin 2012

Groupe UDC, par
Jean-Luc Addor, député